

& qui l'en empêchoit ? Les loix de la Chine , ce bon gouvernement que nos philosophes appellent *le meilleur possible* , & qu'un homme plus vrai appelle un *gouvernement à coups de bâton*. Car douter à la Chine de la haute antiquité de cet empire , c'est un crime de leze-majesté , que rien ne peut expier. Écoutons le P. du Halde , qui a si amplement & si savamment écrit sur la Chine. “ Ni l'un , ni l'autre de ces fameux écrivains (*Tchu-hi* & *Sema-ouen-kong* ) n'a pensé à retrancher les trois premières familles , ni même , à insinuer que les Empereurs nommés , dans le *Chu-King* , n'aient pas réellement , existé & ne soient que des personnages , feints & allégoriques. Si quelqu'un à la Chine s'avisait de leur attribuer une pareille opinion , peut-être que sa témérité , lui couteroit cher ,. Descript. de la Chine, T. I. préf. pag. xiv.... Si la *témérité* d'attribuer à un historien chinois une opinion contraire à l'antiquité de cet empire , couteroit si cher : que fera-t-on du *téméraire* auteur qui professeroit lui-même une telle opinion , qui oseroit ravalier les chinois au-dessous des égyptiens & en faire une colonie de ce dernier peuple ? Le charitable P. du Halde ne se contente pas de donner une fois un avertissement si salutaire & si important , il le répète prudemment à la page 264. “ Cette , opinion est si bien établie parmi les savans , historiens de la Chine , que si quelqu'un , s'avisait de rapprocher davantage de nos tems l'origine de leur empire , il seroit